



HAL
open science

Compte rendu: Marion Ernwein, Les natures de la ville néolibérale. Une écologie politique du végétal urbain, UGA Éditions, 2019

Hugo Rochard

► **To cite this version:**

Hugo Rochard. Compte rendu: Marion Ernwein, Les natures de la ville néolibérale. Une écologie politique du végétal urbain, UGA Éditions, 2019. Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2020, pp.155-159. hal-02900749

HAL Id: hal-02900749

<https://u-paris.hal.science/hal-02900749v1>

Submitted on 16 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hugo ROCHARD*

Marion ERNWEIN, *Les natures de la ville néolibérale. Une écologie politique du végétal urbain*, UGA Éditions, 2019.

Tiré de sa thèse soutenue en 2015, l'ouvrage de la géographe Marion Ernwein a de fortes ambitions théoriques. À l'aune d'une bibliographie critique issue de la *political ecology* et de l'économie politique anglo-saxonne, le présent livre interroge les formes contemporaines de ce qu'il est devenu commun d'appeler la « nature en ville ». L'auteure fait ainsi connaître au lectorat francophone les principales références de ces courants de pensée descendant du marxisme des années 1970 et notamment incarné en France par le géographe et philosophe Henri Lefebvre (1901-1991). Les objectifs sont posés dès l'introduction : il s'agit de questionner les jeux de pouvoirs à l'œuvre dans la construction d'une certaine nature végétale en contexte urbain¹. Pour justifier ses hypothèses, l'auteure a mené une enquête qualitative dans deux communes suisses, Genève et Vernier : elle s'appuie sur des observations et surtout sur plus de 40 entretiens recueillis auprès des agents des espaces verts, des cadres administratifs, quelques élus et responsables associatifs. Pourtant peu développées dans l'ouvrage, d'autres méthodes plus novatrices comme l'« observation filmante » sont mentionnées par l'auteure et ont été valorisées ailleurs². Ce travail de terrain permet de défendre l'idée selon laquelle, par les discours et les pratiques de la gestion publique des « espaces verts », s'opère un tournant dans les façons de produire l'espace en ville. En effet, Marion Ernwein met en évidence le fait que l'espace urbain, dans ses trois dimensions classiques (matérialité biophysique, temporalités et système d'acteurs)³, est progressivement gouverné par une rationalité

* Doctorant en Géographie – ED 624, Laboratoire LADYSS/LabEx DynamiTe UMR 7533, Université de Paris. hugo.rochard@gmail.com

¹ « L'ouvrage examine les discours, instruments et modes de gouvernance qui donnent vie à une version spécifique de la nature végétale, légitimant des savoirs singuliers et autorisant des pratiques – professionnelles, habitantes et même non-humaines – bien précises » (p. 9).

² Marion ERNWEIN, « La vidéo, un outil tout trouvé pour une géographie plus-que-représentationnelle ? », *EspacesTemps.net* [En ligne], 2014.

³ Hélène NOIZET, « Fabrique urbaine », dans le *Dictionnaire de la géographie et de*

économique. Ce virage qualifié de néolibéral par l'auteure se manifeste par des résultats importants qu'elle souligne avec une certaine clarté et que nous souhaitons d'abord synthétiser. Puis, par une mise en regard avec d'autres travaux portant sur l'environnementalisme citoyen, nous proposons de questionner la lecture critique de sa thèse dont nous relevons un certain parti pris.

Après un premier chapitre théorique faisant référence à la construction socio-historique de la nature dans les villes, les cinq chapitres qui suivent présentent successivement les différentes facettes d'une nouvelle contamination néolibérale. Ce processus touche à la conception des modes de gestion des espaces semi-naturels par les pouvoirs publics, dans le canton de Genève. Justifié par l'écologisation des pratiques, il s'illustre par la restructuration des services notamment après l'instauration de la gestion différenciée qui a conduit à rechercher de nouvelles efficacités organisationnelles⁴. L'auteure note que ces tendances s'accompagnent d'une division croissante entre les activités de conception et de réalisation des travaux d'aménagement et d'entretiens des espaces verts ; plus à la marge, cela se manifeste par une baisse plus ou moins notable des effectifs de jardiniers. Les implications de ces nouveaux modes de gestion s'appuyant sur l'utopie d'une réconciliation entre nature et société ont d'ailleurs pu être discutés dans d'autres recherches⁵. Marion Ernwein met aussi l'accent sur un nouveau mode de répartition du travail : s'effectuant sur le mode du « faire faire » par les citoyens et par les acteurs du secteur privé, il se traduit par un double mouvement de délégation et de précarisation du service public. Cette redistribution des tâches n'est pas une redistribution des pouvoirs selon l'auteure, elle « ne s'accompagne pas d'un faire décider » (p. 125) et joue sur l'imposture d'une société civique « active ». Cette « figure de l'habitant-paysagiste » est illustrée à partir de deux exemples montrant que les visions alternatives citoyennes voire contestataires font l'objet d'une « digestion par l'appareil administratif » au profit « d'une production événementielle et déléguée de la ville » (p. 26)⁶.

l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2013.

⁴ La gestion différenciée consiste à appliquer un traitement spécifique à chaque portion d'espace selon des critères à la fois écologiques (diversité des communautés végétales, nature des sols...), paysagers (continuités écologiques, esthétiques) et d'usages (récréatifs, pédagogiques...).

⁵ Marine LEGRAND, « Le paradoxe de la gestion harmonique : construction d'un patrimoine écologique et dispositifs de contrôle de l'espace au sein d'un parc urbain », *ethnographiques.org*, n° 29, 2014 ; André MICOUD, « La biodiversité est-elle encore naturelle ? », *Écologie & politique* 30, n° 1, 17-25, 2005.

⁶ L'exemple principal porte sur un collectif de « guerrilla gardening » dont les pratiques

On retient la référence aux travaux des sociologues John Krinsky et Maud Simonet qui ont montré que le travail bénévole à New York, avec celui des allocataires du *workfare* dans les parcs urbains, étaient invisibilisés voire instrumentalisés au nom de valeurs comme celle de la citoyenneté⁷. Si elle s'inscrit bien dans cette littérature critique, l'originalité de la thèse d'Ernwein tient davantage au fait qu'elle prolonge l'analyse de ces formes émergentes de gouvernances urbaines à de nouvelles capacités agentives du végétal (chapitre 5)⁸. L'auteure s'appuie ainsi sur un champ épistémologique de plus en plus fourni en sociologie et anthropologie⁹ et qui touche désormais la géographie environnementale¹⁰. Dans cette veine, elle argue que la nouvelle division de la main d'œuvre entre agents humains gestionnaires s'étend à une « mise au travail du vivant végétal ». Elle soutient que cette flore, dotée de nouvelles compétences, supplante progressivement la conception classique et la gestion de ce qu'était la « plante-marchandise » horticole. C'est ainsi que les capacités à se régénérer et à couvrir des surfaces importantes de certains plants vivaces se retrouvent mises à profit par les gestionnaires et s'inscriraient donc dans ce mouvement plus général de néolibéralisation des services publics en ville.

Néanmoins, il nous semble que cette posture critique rencontre certaines limites, au moins sur deux points. D'abord, si le socle

ont été institutionnalisées par la municipalité de Genève. Ces quelques illustrations sont utilisées pour valider l'hypothèse de départ et ne semblent pas représentatives de la diversité des groupes locaux, y compris les plus informels qui peuvent persister en ville notamment. Voir HARDMAN *et al.*, "Guerrilla gardening and green activism: Rethinking the informal urban growing movement", *Landscape and Urban Planning*, 170, p. 6-14, 2018.

⁷ John KRINSKY et Maud SIMONET, *Who cleans the park? Public work and urban governance in New York City*, The University of Chicago Press, 2017.

⁸ L'agentivité (*agency* en anglais) désigne « la capacité à définir des buts et à agir de manière cohérente pour les atteindre », dans Glossaire « Les mots de Sen...et au-delà », *Revue Tiers Monde*, n° 198, p. 373-381, 2009.

⁹ Rémi BARBIER et Jean-Yves TRÉPOS, « Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs », *Revue d'anthropologie des connaissances* 1, 1, n° 1, p. 35-58, 2007 ; Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris, 2015 ; Steve HINCHLIFFE et Sarah WHATMORE, « Living Cities: Towards a Politics of Conviviality », *Science as Culture* 15, n° 2, p. 123-38, 2006 ; Anna LOWENHAUPT TSING, *Le champignon de la fin du monde: sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2017.

¹⁰ Katrina M. BROWN, Frode FLEMSÆTER, et Katrina RØNNINGEN, « More-than-Human Geographies of Property: Moving towards Spatial Justice with Response-Ability », *Geoforum* 99, p. 54-62, 2019 ; Lesley HEAD, Jennifer ATCHISON, et Catherine PHILLIPS, « The Distinctive Capacities of Plants: Rethinking difference via invasive species », *Transactions (Institute of British Geographers)*, 40, p. 399-413, 2015.

théorique est très fourni, la méthodologie, ne reçoit que peu de pages (pp. 20-23). Elle repose aussi sur des entretiens semi-directifs menés avec certains agents des services d'espaces verts à différents échelons. Il s'agit donc exclusivement ici d'une analyse de discours centrée sur une certaine catégorie de gestionnaires, soit un échantillon peu représentatif de la diversité du système des acteurs de la ville. Il est seulement fait mention de quelques observations participantes avec ces agents et des bénévoles citoyens appelés à participer à des chantiers de plantation. Pourtant, ces méthodes ethnographiques, en tant qu'elles permettent de confronter des discours à des pratiques, auraient pu venir nuancer le propos et déconstruire une argumentation principalement déductive à partir de quelques dires d'acteurs. Leur approfondissement aurait aussi permis de détailler le changement - pourtant mentionné par l'auteure - des relations complexes des jardiniers et horticulteurs au vivant qu'ils manipulent. En effet, il n'est pas fait état des contradictions qui traversent pourtant tout agent social pris entre des injonctions institutionnelles, des engagements collectifs et des interactions en situation : les jardiniers ne font-ils que réaliser un labeur, sans réflexivité sur leur action et sur leur environnement ? Mettre plus en avant les témoignages des jardiniers privés prestataires, des acteurs associatifs ou encore des élus aurait peut-être évité un argumentaire qui tend à la généralisation au fil de l'ouvrage. Ensuite, et c'est le corollaire de ce premier point, la lecture du bénévolat environnemental défendue à travers l'exemple genevois vient à contre-courant d'une partie de la littérature qui étudie l'environnementalisme des mouvements associatifs, champ absent des références mobilisées. C'est l'une des raisons pour laquelle cette publication contribue bien à la discussion autour d'un champ d'actions « citoyennes » qui, au nom de valeurs, sont nécessairement pensées comme étant dénuées d'effets négatifs. Seulement, sa conclusion pourrait imposer une réception un peu trop hâtive sur ces collectifs locaux. Une grande partie de la littérature nord-américaine a démontré le pouvoir émancipateur (*empowerment*) que ce genre de mobilisation collective pouvait apporter localement. L'article récent de Matthew Dennis et Philip James en propose une synthèse intéressante à travers différentes études menées principalement aux États-Unis¹¹. Pour ne citer ne serait-ce qu'une étude, on pense à celle de Marianne Krasny et Keith Tidball qui a montré comment, à New York ou à la Nouvelle-Orléans, des groupes d'habitants sont venus suppléer une action publique défaillante dans certains quartiers,

¹¹ Matthew DENNIS et Philip JAMES, « Urban Social-Ecological Innovation: Implications for Adaptive Natural Resource Management », *Ecological Economics*, 150, p. 153-64, 2018.

après les ouragans successifs¹². Ainsi, une rétractation de l'État dans les services publics n'induit pas nécessairement un retrait du politique, voire il permet parfois le renouveau des formes de démocratie directe à en lire également l'anthropologue anarchiste américain David Graeber¹³. *In fine*, la théorie néo-marxiste dont l'auteure se réclame touche à son extrémité quand elle présuppose tout sujet social dépendant de rapports hiérarchisés de production, souvent générateurs d'aliénations, allant jusqu'à minimiser les idéaux politiques qui caractérisent l'action collective sur l'espace public. L'ouvrage de Marion Ernwein a le mérite de susciter le débat.

¹² Marianne KRASNY et Keith TIDBALL, *Civic ecology: adaptation and transformation from the ground up*, Urban and industrial environments, Cambridge, MIT Press, 2015.

¹³ David GRAEBER, *Direct Action: An Ethnography*, Edinburgh, AK Press, 2009.